

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA
BP 18 SOA



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II-SOA
P.O. BOX 18 SOA

Economies de la CEEAC à découvert, opportunités et contraintes sur la voie de l'émergence

Colloque international

Université de Yaoundé II
05-07 décembre 2022

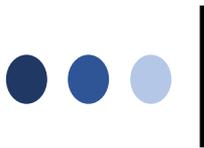
APPEL A COMMUNICATIONS

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
TIERS-MONDE



Association Tiers-Monde

L'Université de Yaoundé II, en partenariat avec l'Association Tiers-Monde (ATM), organise du **05 au 07 décembre 2022** un colloque scientifique international sous le thème « ECONOMIE DE LA CEEAC A DECOUVERT, CAP SUR L'EMERGENCE : OPPORTUNITES ET CONTRAINTES ».



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée en octobre 1983 à la faveur du Traité de Libreville, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est aujourd'hui constituée de 11 Etats membres dont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, São Tomé-et Príncipe et le Tchad. Le but visé lors de la création de la CEEAC, rappelé au Chapitre II, Article 4 du Traité de Libreville, est « ...de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu... » dans les domaines économique, social, environnemental, technologique, etc, « ...et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ». Afin d'inscrire ce but dans un cadre cohérent et intégré, le Document de Vision Stratégique de la CEEAC à l'horizon 2025 a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de la 13ème Conférence tenue à Brazzaville en octobre 2007. Cette vision 2025 a pour objectif global de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu tout en relevant le niveau de vie des populations.

Près de quinze ans après l'adoption du Document de Vision Stratégique de la CEEAC, et quelques années de son échéance, il apparaît que des progrès ont certes été réalisés, mais de nombreux efforts restent encore à fournir comme en témoignent les statistiques. En matière de croissance économique par exemple, les taux enregistrés n'ont guère dépassé 5% en moyenne et demeurent en deçà du niveau moyen en Afrique Sub-Saharienne (ASS). Par ailleurs, la croissance économique reste structurellement tributaire de l'industrie extractive. Celle-ci représente en moyenne près de 40% du Produit Intérieur Brut des pays de la CEEAC. Par conséquent, l'économie sous-régionale, comme depuis plusieurs décennies, reste très dépendante de l'exploitation des ressources naturelles et de quelques principaux produits de base. Cette dépendance l'expose aux chocs, assez fréquents, sur les prix de ces produits.

Outre la faible diversification, l'économie de la sous-région est fragilisée par l'instabilité politique et sociale qui la caractérise. En effet, la situation politique y a le plus souvent été dominée par des processus électoraux qui ont fait apparaître des tensions par exemple en Angola, au Burundi, au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad. Par ailleurs, les activités des groupes terroristes dans le bassin du Lac-Tchad (Nord du Cameroun, Ouest du Tchad, Sud-Est du Niger, Nord-Est du Nigéria) et l'éclatement de plusieurs conflits, notamment pour le contrôle des richesses naturelles ont accentué les défis sécuritaires dans la sous-région.

Ce contexte, conjugué aux problèmes de gouvernance, contribue à rendre les économies de la CEEAC moins résilientes et moins attractives. Même si la CEEAC a attiré d'importants Investissements Directs Etrangers (IDE), parfois plus que d'autres regroupements sous-régionaux du continent, il importe de rappeler que les volumes d'IDE entrants demeurent modestes et sont davantage orientés vers les secteurs extractifs. Bien plus, le secteur du tourisme, connaît un important recul en dépit d'importants efforts consentis pour rendre ces pays attractifs avec la construction d'infrastructures d'accueil et de loisir. En outre, les économies de la sous-région paraissent peu attractives pour les investisseurs nationaux, ce qui confère de fait à l'Etat un rôle plus important dans le soutien de l'activité économique. Cependant, cette responsabilité est de plus en plus difficile à assumer compte tenu de la faible capacité de mobilisation des ressources fiscales des Etats. Ceux-ci collectent en moyenne moins de 20 % du PIB en termes de recettes fiscales, ce qui est faible comparativement aux autres régions du monde. Et même si ces pays bénéficient de l'appui des principaux partenaires au développement (PNUD, Agence Française de Développement etc.) et des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale etc.), les ressources apportées par ces entités semblent relativement insuffisantes. Cette situation est particulièrement préoccupante au regard de l'importance du secteur informel qui capte une part non négligeable des revenus fiscaux potentiels et occupe une fraction non négligeable de la population active.

Dans ces conditions, les économies de la sous-région peinent à mener des politiques sociales effectives (à l'exemple de filets sociaux) et ce, malgré la hausse des dépenses publiques, en raison notamment des problèmes de gouvernance (corruption, bureaucratie envahissante etc.). Dans le même ordre d'idées, on observe également une dégradation de la qualité de la dépense publique. Il ne semble donc pas surprenant de constater que les inégalités et la pauvreté demeurent prégnantes, malgré une légère amélioration dans la redistribution des richesses. Aussi, constate-t-on la persistance des fléaux tels que l'exode rural et l'urbanisation anarchique qui reflètent la précarité des conditions de vie des populations dont les principaux facteurs explicatifs sont à trouver dans les effets du dérèglement climatique, entre autres. Il s'agit en l'occurrence des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse aigue etc.) qui tendent à affecter les activités agricoles, principales occupations et sources de revenus des populations notamment rurales.

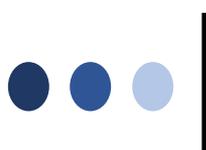
Du point de vue de l'intégration régionale, la situation n'est guère meilleure. La sous-région n'est que modérément intégrée. A titre d'illustration, le commerce intérieur est faible. Il représente moins de 5% des échanges réalisés par ces économies avec l'extérieur, l'un des plus faibles au sein d'une union économique. De même, la circulation des personnes, l'intégration productive, l'intégration macroéconomique et surtout l'intégration des infrastructures ne sont guère satisfaisantes. Dans un tel contexte, il est difficile voire impossible de bénéficier pleinement des avantages attendus de l'appartenance à une union économique.

A toutes les difficultés ci-dessus mentionnées, s'ajoute le ralentissement de l'économie mondiale dû à la crise sanitaire de la COVID-19 qui retarde l'exécution de plusieurs projets de développement intégrateur en raison de la fermeture des frontières et des mesures de confinement à travers le monde. Face à ces multiples contraintes, il apparaît donc opportun d'approfondir la réflexion sur la stratégie globale à adopter dans le cadre de la CEEAC pour atteindre son objectif d'émergence.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'objectif du présent appel à contribution qui consiste à identifier les opportunités et les contraintes liées au processus d'émergence des économies de la CEEAC *via* une analyse critique de la stratégie communautaire de développement. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes : Quels sont les défis que doivent relever les économies de la CEEAC en quête de leur émergence ? Quels sont les acteurs de l'émergence des économies de la CEEAC

? Comment affronter l'incertitude sans compromettre l'émergence ? Comment gérer les crises sécuritaires, politiques et sanitaires dans la marche vers l'émergence ? Comment diversifier les économies de la CEEAC pour faire face aux chocs externes et promouvoir l'émergence ? La décentralisation est-elle une voie vers l'émergence des économies de la CEEAC ? Les ressources naturelles peuvent-elles contribuer à l'émergence des économies de la CEEAC ? Comment réorganiser le système éducatif pour promouvoir l'émergence ?

Ces interrogations fondent l'ossature du présent appel à contribution qui se propose de réunir les chercheurs, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds nationaux et internationaux ainsi que les acteurs de la société civile autour des opportunités et contraintes liées à l'émergence des économies de la CEEAC. L'Université de Yaoundé II, Technopole des sciences sociales, offre à travers ce colloque international qui se tiendra du **05 au 07 décembre 2022**, une plateforme d'échanges. Les modalités générales de participation aux Colloques, de même que les principaux axes de recherche sont précisés ci-dessous.



AXES DU COLLOQUE

Axe 1 : Incertitude, chocs économique et sanitaire et résilience économique

- Crise sécuritaire, dépenses militaires
- Changements climatiques, ressources naturelles, sécurité alimentaire
- Évolution des prix mondiaux
- Crise sanitaire de la Covid-19

Axe 2 : Transformation structurelle : diagnostic, contraintes et enjeux

- Institutions et processus de transformation structurelle
- Politiques publiques et stratégies de diversification
- Education, santé
- Performance du système productif, PME et transformation structurelle

Axe 3 : Secteur informel et transition vers le formel : facteurs accélérateurs, transitions sectorielles

- Inclusion financière et opportunités de croissance inclusive
- Secteur informel, déterminants, opportunités et menaces pour le développement

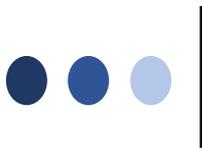
Axe 4 : Financement du développement

- Système financier et développement
- Politiques macroéconomiques (politique monétaire, politique budgétaire, ...)
- Dette publique, mobilisation des recettes fiscales
- Gestion des ressources naturelles et financements innovants

Axe 5 : Globalisation, attractivité et compétitivité

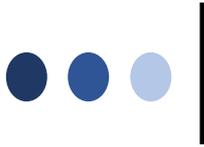
- Commerce international, intégration régionale, infrastructures
- Environnement juridico- judiciaire
- Migrations, investissements directs étrangers et compétitivité

- Relations internationales
- Axe 6 : Démographie et développement : prévisions, contraintes logistiques et infrastructurelles**
- Boom démographique, prévision démographique et marché du travail
 - Entrepreneuriat et développement
 - Sécurité des revenus agricoles
 - Autonomisation économique et politique des femmes
- Axe 7 : Gouvernance, gouvernance locale et développement : Décentralisation, *Community-Driven development* (CDD), performances locales**
- Décentralisation, gouvernance locale et développement territoriale de l'économie.
 - Elites politiques et émergence de l'économie
 - Politique publique du crime et de la délinquance
 - Action publique territorialisée, performance plurielle : performance globale, projets alimentaires de Territoires, systèmes alimentaires territoriaux, politiques agricoles
 - Innovation sociale, économie sociale et solidaire et territoires
 - Territoires, espaces et proximités : concurrence et conflits d'usages, paysages, multifonctionnalité, gouvernance territoriale, intégration régionale, enjeux fonciers
- Axe 8 : Distribution des revenus, disparités régionales, pauvreté**
- Genre, inégalités et pauvreté
 - Institutions et croissance inclusive
- Axe 9 : Partage d'expériences d'émergence d'autres régions**
- Partenariats Public-Privé
 - Projets communautaires structurants
 - Stratégies de négociations internationales
 - Trajectoires comparées des regroupements économiques régionaux
- Axe 10 : Stratégies RSE et ESG : vecteur d'intégration en Afrique**
- Finance durable et ISR, outils d'inclusion financière
 - Mesure d'impact et risques climatiques



DATES IMPORTANTES

- Ouverture de l'appel à contributions : **16 février 2022**
 Délai de soumission des projets d'articles : **1^{er} juin 2022**
 Notification aux auteurs des projets d'articles retenus : **1^{er} août 2022**
 Date limite d'envoi des versions corrigées des projets d'articles : **1^{er} octobre 2022**
 Date du Colloque : **05 au 07 décembre 2022**



MODALITES DU COLLOQUE

Ce Colloque s'adresse aux chercheurs, décideurs politiques et administratifs ainsi qu'aux acteurs de la société civile intéressés par la question de l'émergence des économies de la CEEAC.

Il se tiendra du **05 au 07 décembre 2022** à l'Université de Yaoundé II. Cette rencontre sera l'occasion de mener une réflexion politico-scientifique sur la Vision de l'émergence des économies de la CEEAC, d'examiner les progrès accomplis et de proposer des mesures pour en garantir l'effectivité.

Les papiers complets, même en version préliminaire, devront être envoyés au plus tard le **1^{er} juin 2022** aux adresses suivantes :

- mbassichristophe@yahoo.fr ;
- seabrook.arthur@yahoo.fr et
- florayselle27@yahoo.com.

Les papiers ainsi soumis seront examinés par le comité scientifique composé pour l'essentiel d'universitaires, mais également des acteurs de la planification économique.

Les communications doivent être rédigées en police « **Times New Roman** », taille **12** et interligne **1,5**. La page de garde doit inclure : l'axe de recherche choisi ; le titre de la communication ; le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s), l'adresse mail et l'institution de rattachement ; un résumé n'excédant pas 300 mots ; au plus 5 mots clés ; la classification JEL.

Toutes les perspectives de publication sont envisagées pour les meilleurs papiers (bonnes revues, ouvrage collectif avec un éditeur internationalement connu).

COMITE SCIENTIFIQUE

AGBODJI Akoete Ega (Université de Lomé),
ANDJIGA Nicolas Gabriel (Université de Yaoundé I),
ASONGU Simplicie (African Governance and Development Institute),
ASSIGA ATEBA Etienne Modeste (Université de Douala),
ATANGANA AMOUGOU Jean Louis (Université de Yaoundé II),
ATANGANA MALONGUE Marie-Thérèse (Université de Yaoundé II),
AVOM Désiré (Université de Yaoundé II),
BAHEL Eric (Virginia TECH),
BANGAKE Chrysost (Maître de conférences à l'Université d'Artois),
BAYE MENJO Francis (Université de Yaoundé II),
BEKOLO Claude (Université de Douala),
BIKAI Landry (Banque des Etats de l'Afrique Centrale),
BIWOLE FOUDA Jean (Université de Ngaoundéré),
BOIDIN Bruno (Université de Lille, ATM),
BOUKAR Hamadou (Université de Ngaoundéré),
BOURGAIN Arnaud (Université du Luxembourg, ATM),
CHAMENI Célestin (Université de Yaoundé II),
COULIBALY Dramane (Université Lumière Lyon 2),
DIAW Adama (Université de Gaston Berger - Saint-Louis du Sénégal),
DUFRENOT Gilles (Aix-Marseille Université),
EBEKE Christian (Fonds Monétaire International),
EKOMIE Jean-Jacques (Université Omar-Bongo),
ETOUNDI Gilles (Université de Douala),
FOMBA KAMGA Benjamin (Université de Yaoundé II),
FOUDA Séraphin Magloire (Université de Yaoundé II),
KADOUAMAI Souleymanou (Université de Maroua),
MACHIKOU Nadine (Université de Yaoundé II),
MAIH Junior (Banque Centrale de Norvège),
MALLAYE Douzounet (Université de N'Djaména),
MANTSIE Rufin-Willy (Université Marien Ngouabi),
MBAYE Aly Ahmadou (Université Cheikh Anta Diop),
MBIH Boniface (Université de Caen Normandie),
MINKOA SHE Adolphe (Université de Yaoundé II),
MOUNGOU Sabine Epse MBENDA (Université de Yaoundé II),
MVONDO Thierry (Banque des Etats de l'Afrique Centrale),
NDINGA Mathias Marie Adrien (Université Marien Ngouabi),
NGUELE ABADA Marcellin (Université de Yaoundé II),
NGUIMKEU Pierre (Georgia State University),
NIYONSABA SEBIGUNDA (Université de Goma),
NTONO TSIMI Germain (Université de Yaoundé II),
OMGBA Luc Désiré (Université de Lorraine),
ONDOA Alain (Université de Yaoundé II),
PONDI Jean Emmanuel (Université de Yaoundé II),
SAÏDANE Dhafer (SKEMA Business School - Université Côte d'Azur, ATM),
TCHANKAM Jean Paul-Kedge (Business School),
TOUNA MAMA (Université de Yaoundé II),
TSAFACK NANFOSSO Roger (Université de Dschang),
UM-NGOUEM Marie-Thérèse (Université de Dschang),
YOGO Thierry (Banque Mondiale),
ZAHONOGO Pam (Université Ouaga II),
ZOMO YEBE Gabriel (Université Omar-Bongo).